

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 26 juin 2019 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE19 1052**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 juin 2019, en y retirant les articles 30.001 et 30.004 et en y ajoutant les articles 50.001 et 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE19 1053**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 mai 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE19 1054**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 49 641,61 \$, taxes incluses, afin d'exercer la première année d'option de prolongation du contrat pour le service de location, de livraison et de cueillette de conteneurs à déchets, pour une période de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> août 2019, dans le cadre du contrat accordé WM Québec inc. (CE16 1037), majorant ainsi le montant total du contrat de 159 603,70 \$ à 209 245,31 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1197157004

---

**CE19 1055**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la prolongation, sans dépense additionnelle, du contrat pour la fourniture de service de relève manuelle de compteurs d'eau à Les Compteurs Lecomte ltée (CE17 0850), pour une période de 12 mois ou jusqu'à l'épuisement du montant prévu du contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1194185001

---

**CE19 1056**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 219 802,29 \$, taxes et contingences incluses, pour des travaux de construction du lot L0302 « Réparation de béton » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville;

- 2- d'accorder à Dumoulin et Associés Réparation de Béton Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 191 132,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15428;
- 3- d'autoriser une dépense de 28 669,86 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1196810001

---

#### **CE19 1057**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 251 972,90 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les travaux de réfection partielle du mur d'enceinte de l'ensemble de la Cité des Hospitalières;
- 2- d'accorder à Maçonnerie L.M.R. inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 204 856,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15467;
- 3- d'autoriser une dépense de 30 728,40 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1198386001

---

#### **CE19 1058**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Entreprises Verrecchia inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de rénovation de la murale du golfe de Saint-Laurent au Biodôme, Migration 2.0, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 137 682,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public BI-00020-MG;
- 2- d'autoriser une dépense de 27 536,51 \$ taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1197424001

---

**CE19 1059**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte de donation et de licence par lequel la Ville de Montréal accepte le don de l'oeuvre d'art public intitulée « Limite temps » de l'artiste Guerino Ruba fait par Hydro-Québec et par lequel l'artiste consent à la Ville de Montréal une licence pour l'exposition et la reproduction de l'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1177637002

---

**CE19 1060**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'abroger le point 2 de la résolution CE13 0874 adoptée le 12 juin 2013 ;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à la Société de transport de Montréal, un immeuble situé au sud-ouest des rues Saint-Vallier et Jean-Talon, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, connu et désigné comme étant le lot 5 600 657 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 22 224 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions prévus au projet d'acte ;
- 3- de verser au domaine public de la Ville le lot 5 600 656 du cadastre du Québec, à des fins de parc et de ruelle et dont la description de chaque fin sera établie par une opération cadastrale à venir à l'exception d'une partie du lot 5 600 656 qui, aux termes du projet d'acte, est identifiée comme le fonds servant de la servitude de non construction, de ventilation et d'accès ;
- 4- d'imputer la recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1181027001

---

**CE19 1061**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 615 930 \$, incluant les frais de jury de 2 080 \$, aux organismes ci-après désignés, pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme « Patrimoines montréalais: une mise en valeur dans les quartiers 2019 » de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC/Ville 2012-2015 et 2018-2021 (EDCM);

<b>Cocontractant(s)</b>	<b>Montant(s)</b>
Anciennes troupes militaires MTL	15 000 \$
Association québécoise pour le patrimoine industriel	27 000 \$
Atelier d'histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	20 000 \$
Centre communautaire de la Petite-Italie	30 000 \$
Collectif d'animation L'Autre Montréal	21 550 \$
Société d'éducation pour le cyclisme à Montréal	30 000 \$

Écomusée de la maison du fier monde	30 000 \$
Fondation Héritage Montréal	16 800 \$
La Fabrique de la Bienheureuse Visitation	10 000 \$
Les Forges de Montréal	13 000 \$
Maison Saint-Gabriel	20 000 \$
Musée de l'imprimerie du Québec	20 000 \$
Musée des Hospitalières de l'Hotel-Dieu de Montréal	30 000 \$
Musée des ondes Emile Berliner	30 000 \$
Musée du Château Ramesay	30 000 \$
Musée du Montréal Juif	20 000 \$
Corporation de la la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecour et du Musée Marguerite-Bourgeoys	30 000 \$
Portrait sonore	49 500 \$
Société de développement communautaire de Montréal	20 000 \$
Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord	12 000 \$
Société du Château Dufresne	50 000 \$
Société historique de Rivière-des-Prairies	20 000 \$
Société historique de Saint-Henri	15 000 \$
Société pour la danse traditionnelle québécoise	12 000 \$
Toxique Trottoir	22 000 \$
Univers culturel de Saint-Sulpice	20 000 \$
<b>Total des contributions:</b>	<b>613 850 \$</b>
<b>Frais de jury</b>	<b>2 080 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>615 930 \$</b>

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1197233003

---

## CE19 1062

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 12 500 \$ à l'organisme Vivre en ville dans le cadre du quatrième Rendez-vous Collectivités viables « Oui dans ma cour ! », sous le thème de la densification urbaine désirable, qui s'est tenu le jeudi 25 avril 2019 à la gare Dalhousie ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 12 500 \$ pour l'année 2019 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de l'urbanisme, Division de la planification urbaine ;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1197816001

---

**CE19 1063**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 150 000 \$ à l'organisme Pôle sur les données massives en culture pour soutenir, de 2019 à 2021, des projets de mutualisation de données visant à stimuler l'entrepreneuriat dans le domaine créatif et culturel montréalais ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1193931003

---

**CE19 1064**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à l'organisme Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal, faisant aussi affaires sous le nom Y des femmes de Montréal, pour l'année 2019, pour la réalisation du « Projet de mobilisation des partenaires pour la diversification des choix de carrière » de la Concertation montréalaise femmes et emploi majoritairement masculins (CMFEMM) ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1197392003

---

**CE19 1065**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la convention de soutien financier de 30 000 \$ et le protocole d'entente de soutien technique d'une valeur de 100 000 \$ entre la Ville de Montréal et l'Association des festivités culturelles des Caraïbes (AFCC), pour la tenue de la 44<sup>e</sup> édition de l'événement « La Carifesta », le samedi 6 juillet 2019, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financier et technique ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1195877005

---

**CE19 1066**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à l'organisme Culture Montréal pour la réalisation de son plan d'action en 2019 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1193205008

---

**CE19 1067**

Il est

RÉSOLU :

de résilier, en date du 3 juillet 2019, la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme MU (CE15 0919) pour la réalisation d'une murale dans le cadre du projet-pilote en art mural dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1197722003

---

**CE19 1068**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder soutien financier de 25 000 \$ à l'organisme Convention internationale sur la culture urbaine (CICU) pour la tenue du Festival Under Pressure du 10 au 11 août 2019 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et condition de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'approuver un projet de convention de soutien technique d'une valeur de 13 000 \$ entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et condition de ce soutien technique ;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1195877003

---

**CE19 1069**

Il est

RÉSOLU :

de confirmer l'intérêt de la Ville de Montréal à participer, à titre membre « grand fondateur », au projet d'Observatoire - gestion de l'espace urbain, création piloté par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1191637001

---

**CE19 1070**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense de 622,30 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, du 29 au 31 mai 2019, à Québec, dans le cadre du congrès annuel, du salon professionnel et du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1190843005

---

**CE19 1071**

Vu la résolution CA19 30 06 0185 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles en date du 4 juin 2019;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'un soutien financier pour l'année 2019 totalisant 25 400 \$ provenant de Patrimoine Canada dans le cadre de la réalisation du projet de commémoration du Vieux-Moulin de Pointe-aux-Trembles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1183704002

---

**CE19 1072**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 26 940 000 \$ en provenance de la réserve dédiée à l'activité de déneigement vers le budget de fonctionnement du Service de la concertation des arrondissements afin d'assumer des dépenses additionnelles dans le cadre des opérations de déblaiement, d'épandages d'abrasifs, de chargement et de transport de neige;
- 2- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1194631002

---

**CE19 1073**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention de 40 000 \$ provenant de Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'élaboration de la Stratégie montréalaise de réduction des méfaits;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la diversité et de l'inclusion sociale à affecter ce montant à la coordination de la réalisation de la Stratégie montréalaise de réduction des méfaits;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1197392002

---

**CE19 1074**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 115 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (18-070), l'ordonnance no 4 jointe au présent dossier décisionnel, afin de permettre, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, l'accès gratuit à 9000 familles montréalaises à faible revenu pour une visite dans l'un ou l'autre de ces établissements, soit du 13 juillet au 5 septembre 2019 pour le Jardin botanique et du 13 juillet au 31 décembre 2019 pour le Planétarium Rio Tinto Alcan.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1198263001

---

**CE19 1075**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102), l'ordonnance no 7 jointe au présent dossier décisionnel déterminant les projets auxquels s'applique le règlement;
- 2- d'édicter, en vertu du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102), l'ordonnance no 6 jointe au présent dossier décisionnel déterminant l'étape devant être atteinte par un projet et la date à laquelle cette étape doit être atteinte afin d'être assujetti au règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1196185001

---

**CE19 1076**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de M. Francesco Secondi, à titre de directeur-adjoint au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans la classe salariale FM12 (137 313 \$ - 171 644 \$ - 205 974 \$), à compter du 27 juin 2019, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1194464003

---

**CE19 1077**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le déplacement temporaire, pour une durée indéterminée, de M. Benoît Dagenais dans un poste de directeur d'arrondissement et, en conséquence, d'approuver la nomination temporaire de Mme Diane Bouchard à titre de directrice générale adjointe aux services institutionnels dans la classe salariale FM14 et d'approuver la nomination temporaire de Mme Josée Lapointe à titre de directrice du Service des ressources humaines dans la classe salariale FM13, le tout, à compter du 29 juillet 2019, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1194262001

---

**CE19 1078**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées concernant la conclusion de contrat relatif à la location et les aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2019, le tout, conformément au *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1198078008

---

**Levée de la séance à 9 h 00**

70.001

---

Les résolutions CE19 1052 à CE19 1078 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville